ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVONCE DE FAHS ANJRA
CAIDAT TAGHRAMT
COMMUNE TAGHRAMT

Avis d'achat sur bons de commande N° : 18/CTT/PFA/2026

Le président de la Commune Taghramt procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

OBJET DE LA PRESTATION : ACHAT DES IMPRIMES

Consistance de la prestation :

N°	DESIGNATION DES PRESTATIONS	UNITE	QTE	TVA	PRIX UNITAIRE	TOTAL
01	**REGISTRE DES AUTORISATIONS D'EAU ET D'ELECTRICITE FORMAT A4 (500F)** Caractéristiques et spécifications • Format : A4 ; • Impression : recto-verso • Pages numérotés • Couverture en semi-cuir (voir modèle)	U	2	20%		
02	**REGISTRE 2 MAINS 1ER CHOIX**	U	8	20%		
				TOTAL HT 20%		
				TVA 20%		
				TOTAL TTC		

- **Lieu d'exécution** : Siège de la Commune Taghramt
- **Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation** : fixé à 07 jours à compter de lendemain de la date de la notification de visa du bon de Commande.
- **Les pénalités de retard** : sont fixées à 1 pour 1000 du montant de bon de commande par jour de retard, plafonnée à 8 % du montant global.
- **Date et heure limite de réception des devis des concurrents** :.....11 NOV. 2026.....
- Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- **N.B** : le candidat attributaire du bon de commande devra confirmer son offre et présenter les échantillons de chaque élément de la commande après confirmation des devis.

Fait à Taghramt le : 09 NOV. 2026

LE PRESIDENT :

Commune Taghramt

P. Le Président et
par Délégation
MOHAMED MOUFID
Directeur des Services